Cannabis : le CESE démarre ses travaux



TRAVAUX PUBLIÉE LE 29/03/2022

Saisine liée : CANNABIS : SORTIR DU STATU QUO, VERS UNE LÉGALISATION ENCADRÉE

Formation de travail liée : COMMISSION TEMPORAIRE "CANNABIS"

Quelles politiques publiques sur l'usage du cannabis ? Le CESE a choisi de dresser un bilan des politiques publiques actuelles et de faire des propositions sur son évolution. Les travaux de la Commission temporaire, présidée par Jean-François Naton, seront rapportés par Jérémie Boroy, Florent Compain et Helno Eyriey.

Un diagnostic et l'étude de scénarios de politiques publiques

Dans un premier temps, le CESE présentera un diagnostic rigoureux, global et partagé, en évaluant les politiques publiques qui ont été conduites et leurs impacts et conséquences. Ce rapport intégrera les multiples options et aspects du sujet en particulier des aspects médicaux, sanitaires, juridiques, éducatifs, économiques, internationaux...

Dans un second temps, le CESE élaborera un avis explorant le champ des possibles. Plusieurs scénarios de politiques publiques seront étudiés.

Une approche globale sur le produit ainsi que sur les comportements

Face à la diversité des perceptions derrière les usages terminologiques en présence, l'emploi des termes ("cannabis", "chanvre",...) sera à questionner, tout comme les représentations sociales qu'ils impliquent. Le rapport du CESE, en tant que chambre de la société civile organisée, intégrera les différents types d'usage (thérapeutique, récréatif, bien-être, chanvre utile) et il abordera nécessairement l'intégralité du cycle du produit : production (y compris personnelle), transformation, transport, distribution, consommation afin d'appréhender l'ensemble des champs de la filière économique.

© - copyright CESE - Novembre 2026